



Natural Resources Canada
Ressources naturelles Canada

RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS A:

Natural Resources Canada – Ressources naturelles Canada

See Section 1.

Voir Section 1.

STANDARD REQUEST FOR BID

INVITATION A SOUMISSIONNER - STANDARD

The Bidder offers to provide to Canada the goods, services or both listed in the bid solicitation in accordance with the conditions set out in the bid solicitation and the prices set out in the bid.

This bid solicitation is issued in accordance with the conditions of the Supply Arrangement E60PQ-140003/.../PQ.

Le soumissionnaire offre de fournir au Canada les biens, services ou les deux énumérés dans l'invitation à soumissionner aux conditions prévues dans l'invitation à soumissionner et aux prix indiqués dans la soumission.

Cette invitation à soumissionner est émise conformément aux conditions de l'arrangement en matière d'approvisionnement E60PQ-140003/PQ

Solicitation No. - N° de la demande NRCAN-5000042195	Amendment No. - N° de modification
Solicitation closes – La demande prend fin : at – à See Section 1 Voir Section 1 on – le See Section 1 Voir Section 1	File No. - N° de dossier

No of Page/

N° de page 1 de 12

Date of Solicitation – Date de la demande

19 novembre, 2018

Address inquiries to – Adresser toute demande de renseignement à :

See Section 2, Article 4.1.

Voir Section 2, Article 4.1

Destination

See Section 2, Annex A.

Voir Section 2, Annexe A.

Instructions:

Municipal taxes are not applicable.

Unless otherwise specified in the bid solicitation, all prices quoted must be net prices in Canadian funds including Canadian customs duties, excise taxes, must be FOB, including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount for Applicable Taxes is to be shown as a separate item.

Instructions:

Les taxes municipales ne s'appliquent pas.

Sauf indication contraire dans la demande de soumissions, tous les prix indiqués doivent être des prix nets, en dollars canadiens, comprenant les droits de douane canadiens, la taxe d'accise et doivent être FAB, y compris tous frais de livraison à la (aux) destination(s) indiqué(s). Le montant des taxes applicables doit apparaître séparément.

Supplier Name and Address – Nom et adresse du fournisseur

Telephone No. - N° de téléphone

Facsimile No. - N° de télécopieur

Name and title of person authorized to sign on behalf of supplier (type or print)

Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'impression)

Signature : _____ Date : _____

Table des matières

Section 1 – Invitation et directives à l'intention des soumissionnaires

Section 2 – Contrat subséquent comprenant la liste des biens et des services requis

Section 1 – Invitation et directives à l'intention des soumissionnaires

Étape 1. Pour les paliers 2 et 3 seulement (pour le palier 1, passez à l'étape 2)

S'agit-il d'un marché de produits manufacturés particuliers? Non

Étape 2 Besoins concurrentiels ou non concurrentiels

Besoins concurrentiels :

Le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants APRÈS la date de clôture des soumissions, à la demande du Canada :

- Une ou plusieurs des justifications de prix suivantes :
 1. la liste de prix publiée courante, indiquant l'escompte, en pourcentage, offert au Canada;
 2. un double des factures payées pour des biens, ou des services, ou les deux (qualité et quantité semblables) vendus à d'autres clients;
 3. une ventilation du prix indiquant le coût de la main-d'œuvre directe, des matériaux obtenus directement et des articles achetés, les frais généraux propres aux services techniques et aux installations, les frais généraux globaux et administratifs, les coûts de transport, le bénéfice, etc.;
 4. toute autre pièce justificative demandée par le Canada.

Étape 3 Marché général ou SAEA

Modalités de l'invitation à soumissionner (IAS) :

La présente invitation à soumissionner (IAS) est publiée conformément à l'AMA du fournisseur pour du mobilier des postes de travail, qui fait partie de la série d'AMA établis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) et portant le numéro E60PQ-140003/PQ. Les modalités de l'AMA du fournisseur s'appliquent à la présente IAS et en font partie intégrante. Le soumissionnaire s'engage à respecter ces modalités, de même que celles de la présente IAS.

Le soumissionnaire doit fournir les informations suivantes **AVEC** sa soumission :

- Les renseignements demandés par le Canada dans l'annexe A à la présente.

Le soumissionnaire doit aussi fournir l'information à l'article 4 ci-dessous à la date et l'heure indiqué à l'article 3.

Exigences relatives à la sécurité

Ne s'applique pas

Évaluation des soumissions

Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

Invitation à soumissionner publiée par :	
Ministère, organisme ou société d'État de l'utilisateur désigné (utilisateurs désignés) : Personne-ressource pour l'invitation à soumissionner :	Voir la section 2, paragraphe 4,1 ci-dessous.
Date de clôture de l'invitation à soumissionner – Présentation d'une soumission : Les soumissions doivent être présentées à l'autorité contractante à la date et à l'heure indiquées ci-dessous.	
- Au plus tard à la date et à l'heure limites :	a. 30 Novembre 2018 b. 14h
- À l'emplacement physique (le cas échéant)	Unité de réception des soumissions (Salle du courrier) 588 rue Booth, Ottawa, K1A 0E4
Demandes de renseignements sur la demande de soumissions	
Sauf indication contraire dans la colonne adjacente, le soumissionnaire peut transmettre des demandes de renseignements au sujet de l'invitation à soumissionner à l'autorité contractante au plus tard deux jours ouvrables avant la date de clôture de celle-ci. Les demandes reçues après cette date limite pourraient rester sans réponse.	Cinq jours ouvrables

SECTION 2 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1.	Modalités du contrat	
	Les modalités des parties 6B et 6C de l'AMA du fournisseur s'inscrivant dans la série E60PQ-140003/.../PQ s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.	
2.	Exigences relatives à la sécurité (s'applique si l'article a. ou b. est coché)	
2.1	Les exigences applicables relatives à la sécurité sont énoncées dans la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité qui figure à l'annexe B du présent contrat. L'entrepreneur doit satisfaire aux exigences de sécurité en respectant les modalités suivantes.	
	a.	<p>L'entrepreneur peut être accompagné; il n'est pas nécessaire de détenir une autorisation de sécurité. Les membres du personnel de l'entrepreneur NE PEUVENT PAS ACCÉDER AUX LIEUX DE TRAVAIL NI RÉALISER LES TRAVAUX si des renseignements ou des biens PROTÉGÉS ou CLASSIFIÉS s'y trouvent, à moins qu'ils ne soient accompagnés d'un représentant du ministère ou de l'organisme pour lequel les travaux sont réalisés.</p>
	b.	<p>Une autorisation de sécurité est exigée. L'entrepreneur doit satisfaire aux exigences en matière d'autorisation de sécurité énoncées dans l'annexe B des présentes.</p>
	c.	<p><input checked="" type="checkbox"/> Le présent contrat ne s'assortit d'aucune exigence en matière de sécurité.</p>
3.	Besoin	
3.1	L'entrepreneur doit effectuer les travaux énumérés à l'annexe A.	
4.	Responsables	
4.1	Autorité contractante	
	Nom :	Lucie Lepage
	Titre :	Agente contractuelle
	Ministère, organisme ou société d'État :	Natural Resources Canada
	Adresse :	580 rue Booth, 5ème étage, Ottawa, ON
	Numéro de téléphone :	(343) 292-8370
	Courriel :	Lucie.lepage@canada.ca
4.2	<p>Responsable du projet [À remplir à l'attribution du contrat.]</p> <p>Le chargé de projet (CP) est le représentant du ministère ou de l'agence pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre du contrat. Il est responsable de toutes les questions concernant le contenu technique des travaux réalisés dans le cadre du contrat.</p> <p>En outre, il incombe également au responsable de projet de veiller à ce que les employés du fournisseur et les sous-traitants nécessitant un accès au site respectent le délai imparti au fournisseur pour accéder au site afin de livrer et d'installer le mobilier conformément au planning principal de l'entrepreneur général. (un représentant du Canada ou un (des) fournisseur (s) de services sous contrat avec le gouvernement du Canada.</p>	
	Nom :	
	Titre :	
	Ministère, organisme ou société d'État :	

	Adresse :	
	Numéro de téléphone :	
	Courriel :	
4.3	Représentant de l'entrepreneur	
	Voir l'annexe A, tableau 9 ci-dessous.	
5.	Mode de Paiement	
	La case cochée s'applique. Si l'AMA de l'entrepreneur indique l'acceptation des paiements par carte de crédit, cette méthode pourrait être utilisée conjointement avec ce qui suit.	
	<input type="checkbox"/>	Paiement unique
	<input checked="" type="checkbox"/>	Paiements multiples
6.	Facturation [À remplir à l'attribution du contrat.]	
	Conformément aux conditions de facturation du document WTCM, l'entrepreneur remettra l'original et une copie de la facture à l'adresse suivante pour attestation et paiement	
	Nom de l'organisation et contact :	
	Adresse :	

REMARQUE:

Cette exigence sera complétée en 2 livraisons et installations distinctes. Les phases sont clairement indiquées sur les plans d'étage. Toutes les listes de produits et produits physiques (manifestes d'expédition, etc.) doivent être étiquetés séparément par Phases. Les 2 phases doivent se dérouler du vendredi au dimanche après les heures (avec un week-end entre les deux pour une reconfiguration existante sur le sol dans le cadre de ce projet, mais pas de ce contrat).

Phase 1 Livraison: vendredi 11 janvier à 18h

Phase 1 Installation: vendredi 11 janvier, après les heures normales - dimanche 13 janvier. Toutes les stations de la phase 1 doivent être terminées au plus tard à la fin de la journée du dimanche 13 janvier.

Phase 2 Livraison: vendredi 25 janvier à 18h

Phase 2 Installation: vendredi 25 janvier, après les heures jusqu'au dimanche 27 janvier. Toutes les stations de la phase 2 doivent être terminées avant la fin de la journée du dimanche 27 janvier.

ANNEXE A
BESOIN et BASE DE PAIEMENT

1. Sélection de la catégorie

Règle des catégories combinées:

Pour des raisons de compatibilité, les catégories suivantes seront combinées aux fins d'évaluation et d'attribution du contrat:

La règle ne s'applique qu'aux catégories ci-dessous cochées. Les catégories non contrôlées seront évaluées séparément et pourront être attribuées à plusieurs fournisseurs ;

Catégorie 1

Catégorie 2

Règle de mise à niveau de conception:

L'UI peut exercer une option de mise à niveau des produits jusqu'à 20% du total de chaque produit de la catégorie avant les taxes applicables après l'attribution du contrat.

Le montant de la mise à niveau de la conception est utilisé à la discrétion du chargé de projet. Dans les dix jours ouvrables suivant l'attribution du contrat, le CP fournira à l'entrepreneur un avis écrit des choix de mise à niveau de la conception du Canada pour chacun des produits à mettre à niveau. L'entrepreneur indiquera le prix du ou des produits mis à niveau à un maximum de 20% du prix contractuel de chaque catégorie du tableau 8. L'autorité contractante publiera une modification du contrat avec les améliorations de la conception et les prix.

Le fournisseur certifie que tous les produits de conception améliorée proposés seront conformes à toutes les spécifications et aux exigences en matière de test décrites dans les spécifications de l'arrangement en matière d'approvisionnement.

Mise à niveau de la conception: processus consistant à remplacer un produit par une version plus innovante ou améliorée du même produit.

Le besoin comprend la (les) catégorie(s) de travaux suivante(s)

a. Catégorie 1 - Système de cloisons interraccordables et autostables

Catégorie 1a – Système de cloisons interraccordables (voir l'Annexe C)

Catégorie 1b – Composants de soutien et meubles autoportants

RÈGLE : Produit de rangement en métal

Les utilisateurs désignés peuvent acquérir des produits de rangement en métal qui font partie de la catégorie 1 lorsqu'ils sont combinés avec des cloisons interraccordables ou des systèmes autostables. Si cette règle ne s'applique pas, il faut utiliser la catégorie 3 en ce qui concerne les armoires métalliques de rangement faisant partie de cette catégorie.

b. Catégorie 2 – Tables ou bureaux autostables à hauteur réglable

- c. Catégorie 3 – Classeurs et armoires de rangement métalliques

RÈGLE: Produits de stockage élevés

Il est acceptable d'indiquer la hauteur maximale des tours d'entreposage personnelles, des garde-robes et des armoires de rangement selon l'article 6B 4.1 de l'AMA

La hauteur maximale du (des) produit(s) _____ à l'article 3 de la présente annexe est _____.

- d. Catégorie 4 – Produits autostables en placage de bois
- e. Catégorie 5 – Équipements auxiliaires et appareils d'éclairage
- f. Catégorie 6 - Locaux de soutien et espaces de collaboration

RÈGLE : La catégorie 6 peut être divisée davantage par local ou par article semblable afin d'accroître ou de permettre la concurrence. Par « local », on entend un lieu disponible pour une utilisation particulière, comme une salle de réunion ou une aire de collaboration. Par « article semblable », on entend des produits dont la conception et la construction sont similaires.

L'UD doit indiquer comment la catégorie 6 sera sous-divisée dans le tableau de produits pour la catégorie 6 à l'annexe A.

- g. Catégorie de produits NON-AMA

2. Produits et tableaux d'établissement des prix

Date d'inspection du site : L'utilisateur désigné doit l'indiquer lors de l'attribution du contrat. Se reporter à l'article 4 de l'annexe A de l'AMA pour connaître les instructions concernant l'inspection des lieux et la documentation après l'attribution du contrat.

Instructions aux soumissionnaires : Les soumissionnaires doivent remplir la section B des tableaux désignés par l'utilisateur désigné, dans l'article de la présente annexe, et les tableaux 8 et 9. Dans tout marché attribué, le mot « soumission » désigne l'engagement pris par le fournisseur, et le mot « soumissionnaire » désigne « l'entrepreneur ».

Catégorie de produit : 1 et 2

Tableau 1 – Produits

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
Pt	GoCUID	Description du produit (zone facultative)	Qté	N° de pièce du fournisseur	Prix ferme** \$	Total calculé [Qté x Prix] \$
Catégorie 1A						
1	Voir l'annexe C et plans d'étage					\$
Catégorie 1B						
2	ACPSMPLxxxxxxxxxxxxx		68		\$	\$
3	ACIOPMPLxxxxxxxxxxxxx		68		\$	\$
4	ACBIPMPLxxxxxxxxxxxxx		34		\$	\$
Catégorie 2						
5	FSCAEA4824		2		\$	\$
6	FSCAEA6024		34		\$	\$

Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA faisant partie de cet énoncé du besoin ne doivent pas dépasser 30% de la quantité des produits du tableau ci-dessus.

Le fournisseur signe et certifie que tous les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA proposés seront conformes à toutes les spécifications et répondront aux exigences d'essai détaillées à l'annexe D.

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ			Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
Pt	Produit(s) NON-AMA	Qté	N° de pièce du fournisseur	Prix ferme** \$	Total calculé [Qté x Prix] \$

7	N/A					
** Ne doit pas dépasser le prix unitaire plafond indiqué dans l'AMA.				Total des produits	\$	

Tableau 2A – Livraison (Phase 1 selon note à la page 5 et détails sur le plan d'étage)

Section A – BESOIN DE L'utilisateur désigné				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
N° du produit tiré du Tableau 1		Date voulue (A-M-J)	Heure voulue:	Le fournisseur livrera les produits à la date et à l'heure indiquées ci-dessous*	Prix ferme \$
1 à 6	Ressources naturelles Canada 580 rue Booth, 17 ^{ème} étage Ottawa, Ontario	2019-01-11	En dehors des heures normales de travail	(A) (M) (J)	
* Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5 de l'annexe A de l'AMA ** Si le fournisseur n'ajoute aucune date ni heure, il accepte d'installer les produits à la date et à l'heure voulues				Total des livraisons :	\$

Tableau 2B – Livraison (Phase 2 selon note à la page 5 et détails sur le plan d'étage)

Section A – BESOIN DE L'utilisateur désigné				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
N° du produit tiré du Tableau 1		Date voulue (A-M-J)	Heure voulue:	Le fournisseur livrera les produits à la date et à l'heure indiquées ci-dessous*	Prix ferme \$
1 à 6	Ressources naturelles Canada 580 rue Booth, 17 ^{ème} étage Ottawa, Ontario	2019-01-25	En dehors des heures normales de travail	(A) (M) (J)	
* Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5 de l'annexe A de l'AMA ** Si le fournisseur n'ajoute aucune date ni heure, il accepte d'installer les produits à la date et à l'heure voulues				Total des livraisons :	\$

Tableau 3A – Installation (Phase 1 selon note à la page 5 et détails sur le plan d'étage)

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu :	Date voulue (A-M-J)	Heure voulue	Le fournisseur installera les produits à la date et à l'heure indiquées ci-dessous*	Prix ferme \$
1 à 6	Ressources naturelles Canada 580 rue Booth, 17 ^{ème} étage	2019-01-11	En dehors des heures	(A) (M)	

	Ottawa, Ontario		normales de travail	(J)	
* Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5 de l'annexe A de l'AMA ** Si le fournisseur n'ajoute aucune date ni heure, il accepte d'installer les produits à la date et à l'heure voulues			Prix total de l'installation		\$

Tableau 3B – Installation (Phase 2 selon note à la page 5 et détails sur le plan d'étage)

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu :	Date voulue (A-M-J)	Heure voulue	Le fournisseur installera les produits à la date et à l'heure indiquées ci-dessous*	Prix ferme \$
1 à 6	Ressources naturelles Canada 580 rue Booth, 17 ^{ème} étage Ottawa, Ontario	2019-01-25	En dehors des heures normales de travail	(A) (M) (J)	
* Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5 de l'annexe A de l'AMA ** Si le fournisseur n'ajoute aucune date ni heure, il accepte d'installer les produits à la date et à l'heure voulues			Prix total de l'installation		\$

Tableau 4 – Produit optionnel	<input checked="" type="checkbox"/> Non-applicable
Tableau 5 – Livraison optionnelle	<input checked="" type="checkbox"/> Non-applicable
Tableau 6 – Installation optionnelle	<input checked="" type="checkbox"/> Non-applicable

Tableau 7 – Finis normalisés et installations du Canada aux fins de la livraison et des attestations

1.	Finis normalisés	
1.1	L'utilisateur désigné doit consulter le site Web du fournisseur indiqué à la partie 6A de l'AMA pour connaître les finis offerts. Dans les dix jours ouvrables suivant l'octroi du contrat, l'autorité contractante enverra à l'entrepreneur un avis écrit indiquant le choix de finis du Canada pour chacun des produits figurant à l'annexe A. L'entrepreneur livrera les produits correspondant au choix de finis du Canada. Aucuns frais supplémentaires ne seront facturés au Canada.	
2.	Installations du Canada où se fera la livraison <i>Les employés et les sous-traitants du fournisseur qui doivent accéder au site sont tenus de se conformer aux plans de santé et sécurité établis pour le site, et à toute loi en vigueur dans la province ou le territoire où les travaux sont exécutés.</i> <i>Pendant la période du contrat, un représentant du Canada ou un ou des fournisseurs de services sous contrat avec le gouvernement du Canada peuvent demander la liste des employés et des sous-traitants ayant besoin d'accéder au site pour exécuter les travaux, ainsi que leur cote de sécurité. L'information doit être communiquée dans le délai prescrit pour veiller à ce que la fourniture, la livraison et l'installation du mobilier soient en conformité avec le calendrier principal.</i>	
2.1	Plates-formes de chargement	
A	Lieu	Ressources naturelles Canada 580, rue Booth, Ottawa (Ontario) (accès par la rue Rochester).
B	Quai	Le dock est standard. Les camions de 53 pieds ont suffisamment d'espace pour manœuvrer dans la zone d'accostage, (besoin d'un bon chauffeur).
C	Ascenseur	Pas d'ascenseur disponible
D	Porte	10' par 8'W
2.2	Monte-charge	1 ascenseur de fret est disponible pour la réservation

2.3	Autre (préciser)	Le numéro de commande et la destination de l'étagé doivent figurer sur les factures, les listes de facturation et les listes de colisage.
Continuité des attestations		
Le soumissionnaire atteste qu'en présentant une soumission en réponse à la demande de soumissions, il (et tout membre de la coentreprise s'il est une coentreprise) continue de se conformer à toutes les attestations énumérées dans les parties 6A et 6B de son AMA concernant les postes de travail en ce qui concerne :		
Le Canada peut demander des copies de la certification environnementale avant l'attribution du contrat dans un délai spécifié par l'utilisateur désigné.		
3.1	les dispositions relatives à l'intégrité	
3.2	le programme fédéral pour l'équité en matière d'emploi visant les entrepreneurs	
3.3	la conformité du produit	
3.4	l'attestation des prix (conformément à l'AMA, partie 6B)	

Tableau 8 – Évaluation de la soumission et valeur totale du contrat pour Catégorie 1 et 2 (le Canada peut remplir cette partie si le soumissionnaire ne l'a pas fait)

1	Total des produits (tableau 1)	\$
2	Total des livraisons (Tableau 2A)	S/O
3	Total des livraisons (Tableau 2B)	\$
4	Total des installations (Tableau 3A)	S/O
5	Total des installations (Tableau 3B)	\$
6	Total des installations optionnelles (Tableau 6)	S/O
7	Coût total du matériel, conformément à l'article 1.5 de l'Annexe A-1 de l'AMA (s'il y a lieu)	\$
8	Prix évalué (soumission) total (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6 + 7) : (être enlevé à l'attribution du contrat)	\$
9	Prix du contrat (1+2+3+7) : (applicable à l'attribution du contrat seulement)	\$
10	Taxes applicables : (applicable à l'attribution du contrat seulement)	\$
11	Coût estimatif total (9 + 10) : (applicable à l'attribution du contrat seulement)	\$

*Les taxes sont extra

Tableau 9 – Représentant autorisé du soumissionnaire

1. Représentant autorisé du soumissionnaire pour la soumission et le contrat		
Nom :	Téléphone :	
	Courriel :	
	Autre :	

**Annexe B
EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ**

Ne s'applique pas

**ANNEXE C
PLAN(S) D'ÉTAGE**

Directives à l'intention du ou des soumissionnaires :

Pour le scénario d'approvisionnement B, les soumissionnaires doivent fournir :

- a) Les plan(s) d'étage complet(s) avec la liste des produits proposés, approuvé dans l'AMA;
- b) Une liste de produits proposés, approuvé dans l'AMA, et offerts au(x) plan(s) d'étage.

La liste de produits doit inclure à tout le moins les renseignements suivants :

- Les numéros des pièces du fournisseur;
- Une brève description des produits;
- Les quantités;
- Les prix fermes.

****Les produits des catégories autres que la catégorie 1a indiquées sur le plan d'étage sont uniquement à titre indicatif****

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que sa soumission comprend tous les éléments et les quantités nécessaires indiqués dans les plans d'étage, conformément à la description et à la configuration de produit, et les modèles de cloisons énoncés à l'Annexe C.

***À l'attribution du contrat : « En présentant une soumission, le soumissionnaire... » devient « l'entrepreneur... ».**

Exigences de catégorie 1a :

1) Plan (s) d'étage

Voir le(s) plan(s) d'étage en format PDF et AutoCAD